



Communiqué

Après l'Albanais et le Coeur des Bauges, le Concours agricole « Prairies Fleuries du Massif des Bauges » s'invite dans les Pays de Faverges et du Laudon, terroir du Reblochon et de la Tome des Bauges.

Remise des prix au Retour des Alpagnes d'Annecy le samedi 10 octobre à 10h00.

Plus d'infos sur www.parcdesbauges.com – www.prairiesfleuries.fr

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges, l'association des agriculteurs du Parc en partenariat avec les Fromages de Savoie, les Chambres d'agriculture de Savoie et de Haute-Savoie, le Syndicat d'apiculture de Haute Savoie et le Rucher des Allobroges, les Offices du Tourisme de la Rive Gauche du Lac d'Annecy et du Pays de Faverges Source, Lac d'Annecy Accueil et Découverte et le lycée agricole de Poisy organisent le concours de « prairies fleuries » dans les Pays de Faverges et du Laudon, terroir du Reblochon et de la Tome des Bauges. La visite des parcelles s'est déroulée début juin, avant la fauche.

Pour cette troisième édition, la participation au concours s'adressait à tous les agriculteurs des communes du Parc dans les Pays de Faverges et du Laudon : Sevrier, Saint Jorioz, Saint Eustache, Leschaux, La Chapelle Saint Maurice, Entrevernes, Lathuille, Doussard, Chevaline, Faverges et Seythenex. Seuls les terrains exploités sur ces communes ont pu être engagés. 19 agriculteurs ont donc joué le jeu et ont inscrit une de leurs parcelles au concours.

Cette année, le jury aux compétences complémentaires (agronomie, apiculture, environnement, paysage) a été présidé par Gilles Lambersend, président du Syndicat Interprofessionnel du Reblochon. Il avait comme objectif d'évaluer la qualité des prairies de fauche et de récompenser le meilleur équilibre entre valeur écologique et valeur agricole. Toutes les prairies visitées ont été appréciées pour leur biodiversité, leur entretien soigné que leur apportent les agriculteurs et pour la diversité de paysages qu'elles offrent.

Ce concours accompagne la mise en place de la Mesure Agri-Environnementale « Prairies fleuries » appliqué depuis 2008 dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges. C'est une façon originale de réfléchir et d'échanger entre agriculteurs, apiculteurs, naturalistes et agronomes sur les techniques permettant d'obtenir des prairies naturelles à forte biodiversité en lien avec la qualité des produits (AOC fromagères, miel de montagne...). Il s'agit aussi d'un moyen de mettre en valeur ces prairies riches en fleurs et de communiquer de façon positive sur l'impact de l'agriculture de montagne sur les paysages et l'environnement.

La remise des prix officielle se fera au Retour des Alpagnes à Annecy à 10h en présence de nos élus. Un apéritif musical avec la « Compagnie des Thuaz » sera servi à l'issue de la remise des prix.

Rendez vous au stand des fromages de Savoie et de l'exposition prairies fleuries devant l'église des Italiens, quai Vicenza (face à la prison de L'Île). Une dégustation et une vente de fromages et de miel de montagne seront proposées. Pendant la journée des explications sur la MAEt « Prairies fleuries » seront à disposition.

Le massif des Bauges : un territoire et des produits à haute valeur naturelle

95% des surfaces herbagères du Massif des Bauges sont des prairies naturelles riches en flore, ce qui représentent de véritables atouts pour les activités d'élevage et pour la qualité de nos paysages de montagne. Elles peuvent héberger jusqu'à 70 espèces de plantes

différentes, de nombreux insectes pollinisateurs et offrent aux habitants et randonneurs un paysage d'exception!

Mais surtout, ces prairies permettent la production de fromages de grande qualité : le Reblochon, la Tome des Bauges, l'Abondance, le Chevrotin. Tous ces fromages ont obtenu une AOC et traduisent le lien entre la qualité du terroir, la qualité du produit et le savoir faire des agriculteurs. La diversité floristique participe activement aux saveurs, à la couleur ou au moelleux de ces fromages. Certaines plantes ont des propriétés aromatiques connues : sauge des prés, salsifis des prés, brunelle, petite oseille et encore bien d'autres... Mais c'est également la qualité nutritionnelle des fromages issus de prairies naturelles qui est remarquable en nombreux composés présentant des bénéfices pour la santé humaine !

Les prairies naturellement fleuries participent aussi à la production de miel de grande qualité gustative et nutritionnelle. Pratiquée par de nombreux petits producteurs, l'apiculture de montagne nécessite le maintien de la biodiversité des prairies. Certaines ruches butinent jusqu'à 250 espèces floristiques différentes! Autant de qualité et de parfums dans le miel...

Quelques exploitations spécialisées en plantes aromatiques et médicinales valorisent aussi les prairies naturelles et le terroir des Bauges, en cultivant ou en cueillant des plantes qui rentrent dans les tisanes, sirops ou liqueurs produits sur place.

Mesure agri-environnementale expérimentale « prairies fleuries »

Près de 2000 ha de "prairies fleuries" ont été engagés depuis 2008 par plus de 130 agriculteurs du Parc dans la Mesure Agri-Environnementale « Prairies fleuries », ce qui montre une très bonne appropriation des enjeux pour la biodiversité.

- La méthode "prairies fleuries", facilement appropriable par tous

Le cahier des charges proposé porte sur un résultat à atteindre, décrit par *"la présence d'au moins 4 plantes à fleurs parmi une liste préalablement définie sur chacun des tiers de la parcelle"*. Les agriculteurs gardent le choix des pratiques et des moyens à mettre en oeuvre. Au lieu d'être vécue comme un empilement de contraintes, la biodiversité devient ainsi une production à part entière de l'activité agricole. Le contrat engage les agriculteurs à maintenir la biodiversité pendant 5 ans. Il est rémunéré 89 E/ha/an.

- Une mesure européenne correspondant aux attentes du territoire

Le projet prend en compte les enjeux de préservation de la biodiversité et de maintien de l'agriculture de montagne, dans l'esprit de la charte du Parc. Il vise une appropriation technique des enjeux de biodiversité par les agriculteurs. Il vise également à améliorer l'image de l'agriculture, en lien avec les AOC du territoire et à valoriser le métier d'agriculteur. Plusieurs Parcs naturels régionaux testent désormais cette mesure expérimentale.

Cette opération a reçu le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, de la Fédération des parcs naturels régionaux de France, de la Région Rhône Alpes, de la Direction Régionale de l'Environnement, du Conseil Général de la Savoie et du Conseil Général de la Haute-Savoie.

Retrouvez les Prairies Fleuries et les Fromages des Savoie sur www.parcdesbauges.com et sur www.fromagesdesavoie.fr

Contacts presse :

Carole Vanesse, Parc du massif des Bauges, chargé de communication,
c.vanesse@parcdesbauges.com Tél. 04 79 54 86 40